



Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 2 février 2026 à 19h00, tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, son Honneur le maire suppléant Jacques Fleury, les conseillers Cameron Montgomery, Corey Bissonnette, Chrissy Ann Payne, Louis Schryer et Dustin Denault.

Le maire Donald Gagnon est absent.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la réunion**

Le pro-maire Fleury souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

016-26/02

Proposé par Chrissy Ann Payne d'accepter l'ordre du jour tel qué présenté et amendé.
Adopté

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

4. **Adoption du procès-verbal**

017-26/02

Proposé par Cameron Montgomery que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 janvier 2026 soit adopté.
Adopté

018-26/02

Proposé par Dustin Denault que le procès-verbal de la réunion extraordinaire pour l'adoption du budget 2026 du 19 janvier 2026 soit adopté.
Adopté

5. **Visiteurs**

Aucun.

6. **Rapport MRC du maire**

Il n'y a pas de rapport en l'absence du maire.

7. **Rapports des comités**

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport verbal.



No de résolution
ou annotation

Voirie & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, étant absent; le maire suppléant Fleury donne un rapport verbal.

Discussion concernant le site de transbordement et la possibilité d'imposer des frais pour les déchets lorsque la collecte des déchets et du compost débutera

Urbanisme et développement

La conseillère Montgomery, présidente du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Administration & Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

019-26/02

Règlement 2026-001 – Règlement de taxation

ATTENDU QUE la Municipalité est assujettie aux dispositions de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

ATTENDU QU' une présentation du projet de règlement a été faite et qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 12 janvier 2026;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Chrissy Ann Payne et résolu à l'unanimité que le RÈGLEMENT no 2026-001 intitulé « Règlement concernant l'imposition des taux de taxes foncières et des taxes de services pour l'exercice financier 2026 et les modalités de leur perception » soit adopté.

Adopté

020-26/02

Règlement 2026-002 – Rémunération des élus municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001) établit les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de leur rémunération;

ATTENDU QUE le Conseil a l'obligation d'adopter un règlement concernant la rémunération des élus municipaux;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté le 17 novembre 2026;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Cameron Montgomery et résolu que le règlement no 2026-002 soit adopté.

Adopté

021-26/02

Ajustement du coût de la vie 2026

Proposé par Cameron Montgomery d'approuver un ajustement du coût de la vie de 2,5 % pour les salaires des employés, rétroactif au 1er janvier 2026.

Adopté

022-26/02

Politique de remboursement des dépenses

Proposé par Corey Bissonnette d'augmenter les allocations de dépenses pour les membres du Conseil et le personnel comme suit :

- Per diem: 180 \$
- Kilométrage : 0,65 \$/km, jusqu'à un maximum à déterminer par le Conseil
- Repas : +5 \$ par repas (15 \$, 25 \$, 45 \$)

Adopté



No de résolution
ou annotation

023-26/02

Per diem – Formation des élus

Proposé par Cameron Montgomery d'approuver le versement d'un per diem aux membres du Conseil ayant assisté à la formation obligatoire de deux jours sur les rôles, responsabilité et l'éthique et déontologie en janvier.

Adopté

Déclaration des intérêts pécuniaires

Les membres du Conseil confirment avoir complété et signé leur déclaration des intérêts pécuniaires, conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les déclarations ont été dûment déposées auprès de la directrice générale conformément à la Loi.

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, présidente du comité Loisirs, récréation, tourisme et marketing, donne un rapport.

024-26/02

Comité régional MADA et représentante locale

Proposé par Dustin Denault que la conseillère Cameron Montgomery soit désignée et mandatée comme représentante municipale pour le processus collectif « Municipalité amie des aînés » (MADA) et la politique familiale, et qu'elle siège au comité directeur avec la MRC Pontiac au nom de la municipalité de Chichester.

Adopté

8. Questions du public

Aucune.

9. Présentation des comptes

025-26/02

Proposé par Louis Schryer que les factures soient payées conformément à la liste distribuée.

Adopté

10. Correspondance

Aucune.

11. Varia

- *Discussion sur la participation à la bibliothèque : évaluer si Chichester devrait envisager de participer à la bibliothèque partagée avec Allumettes et Sheenboro. Aucune décision pour le moment.*

12. Séance à huis clos

026-26/02

Proposé par Louis Schryer de procéder aux discussions des dossiers confidentiels à huis clos, à 18 h 10.

Adopté



No de résolution
ou annotation

027-26/02 Proposé par Cameron Montgomery de reprendre la séance en cours, à 18 h 30.
Adopté

13. Date de la prochaine réunion

028-26/02 Proposé par Corey Bissonnette que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu
le lundi 9 mars 2026 à 19 h 00.
Adopté

14. Clôture de la réunion

029-26/02 Proposé par Cameron Montgomery que la séance soit levée à 18 h 35.
Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire Suppléant

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version